



# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE QUARTIER DU 11 SEPTEMBRE 2021 QUARTIER DES PLEUS

---

## LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Frédéric Valletoux**, Maire de Fontainebleau, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Julien Gondard**, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des affaires générales, du personnel, des ressources humaines, du commerce et de l'artisanat
- **Thibault Fline**, adjoint en charge de la voirie, de la circulation, du stationnement et du cadre de vie
- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques
- **José Tenda**, adjoint en charge des affaires scolaires, cohésion sociale et cohésion des quartiers
- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité
- **Laureen Simon**, collaboratrice de cabinet
- **Alexandre Battaglia**, adjoint au chef de la police municipale
- **Anne Ceconello**, directrice du service patrimoine, environnement et aménagement durable

---

## LES RIVERAINS PRÉSENTS :

- Rue Aristide Briand,
- Rue des Pleus,
- Rue de Lorraine,
- Ruelle du parquet.



---

## I. CE QUE VOUS NOUS AVEZ DIT :

### **Nuisances de voisinage :**

● Vous nous avez fait part de nuisances nocturnes liées à des fêtes d'étudiants, au sein de la Villa Patton et d'une autre maison située rue Aristide Briand.

› La Ville, en coopération avec la police nationale, suit ce problème de très près et met tout en œuvre afin de faire cesser ces nuisances. Nous vous invitons à contacter directement la police nationale si vous constatez des nuisances et à déposer une plainte. Tous les dépôts de plainte permettront d'alimenter le dossier et aidera la Ville et la police nationale à faire cesser ces troubles.

### **Circulation/Stationnement :**

● Vous estimez que le stationnement est insuffisant et constatez de nombreux stationnements gênants.

› Les services de la Ville peuvent ajouter des « balisettes » afin d'empêcher le stationnement gênant.

› La police municipale s'engage à porter une attention particulière au quartier et à poursuivre la verbalisation des véhicules mal stationnés.

● Vous constatez que la sortie de voiture de la résidence les « Jardins de Diane » située au 69 bis rue Aristide Briand ne bénéficie pas d'une bonne visibilité.

› Le trottoir et la voie sont larges. La voie est en sens unique. Le bateau est évasé et les balisettes sont posées de manière à ce que les véhicules ne gênent pas. La Ville a mis en place ces aménagements afin de rendre la visibilité optimale. Nous n'avons pas d'autres solutions que celles déjà mises en place.



## **Voirie :**

● Vous nous avez fait part de la dangerosité du passage des voitures rue de Lorraine, due notamment à l'aménagement présent devant le n°16 (balisettes).

› Depuis notre visite, les services de la Ville ont changé le zebra de côté pour être positionné devant le n°9.

› Aussi, la rue de Lorraine fait partie des rues bénéficiant du plan pluriannuel dans le cadre des enfouissements et reprises de la voirie.



● Vous nous avez expliqué qu'en cas de fortes précipitations, la rue des Pleus se retrouve inondée. L'origine se situe devant le 36 rue des Pleus, où toutes les eaux se déversent et stagnent, car les regards ne permettent pas une évacuation efficace.

› Les services de la Ville ont pris contact avec la CAPF, compétente en la matière. En fonction des préconisations que la CAPF déterminera comme nécessaires, les travaux seront programmés puis entrepris par la Ville.



## Nuisances liées au chantier rue des Pleus :

● Vous nous avez demandé à quelle date seront retirés les poteaux électriques installés pour les besoins du chantier de la résidence en construction.

› Jusqu'au 3 décembre 2021, les poteaux seront présents, le promoteur s'est engagé à les retirer après cette date. Nous vous tiendrons informés si cette échéance est susceptible d'être modifiée.



● Les habitants des maisons situées en proximité immédiate du chantier nous ont fait part de fissures. Un Huissier était passé en amont du chantier mais n'a visité que le n°61. Les autres maisons n'ont visiblement pas reçu de visite et constatent des dégâts depuis le début du chantier.

› Un recours contre le promoteur est possible sans constat d'huissier préalable via l'assurance du propriétaire. Il s'agira de débats d'experts entre les parties sans intervention de la collectivité. Pour les riverains concernés, nous vous invitons à contacter votre assurance directement.

● Vous constatez que les trottoirs et caniveaux sont constamment sales et ensablés. Les boues de chantier s'y déversent car la rue est en pente et l'entreprise ne nettoie pas.

› Les services de la Ville ont contacté l'entreprise afin que le nettoyage soit fait. N'hésitez pas à nous informer si vous constatez qu'il n'y a pas d'amélioration.



### **Conteneurs poubelles :**

- Vous nous avez indiqué que les conteneurs restent sur les trottoirs tous les jours rue Paul Jozon.
- › Les services de la Ville ont pris contact avec le SMICTOM, compétent en la matière. Il s'agirait d'un problème de taille des conteneurs, trop gros pour les petites maisons. Deux solutions pourraient être envisagées :
  - La mise en place de point d'apports volontaires enterrés (PAVE), mais cela impliquerait plus aucune collecte devant les portes. Il s'agit d'une solution qui ne se prête pas aux quartiers pavillonnaires.
  - La mise en place de conteneurs plus petits, afin que les propriétaires puissent les rentrer à leur domicile. Nous sommes en attente du retour du SMICTOM pour voir la faisabilité de cette option.

---

## **2. CE QUE NOUS FERONS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN :**

### **● Les futurs projets dans votre quartier :**

- › L'avenue Franklin Roosevelt (de la gare jusqu'au boulevard Joffre) fait actuellement l'objet d'une étude de réaménagement complet, pour une plus grande fonctionnalité. Le square Patton est intégré à cette étude et fera également partie de ce réaménagement.



### 3. NOTRE VOLONTÉ POUR L'AVENIR DANS VOTRE QUARTIER :

#### ● Être davantage présents à vos côtés

Il fait bon vivre dans votre quartier, notre souhait est de préserver votre qualité de vie et de l'améliorer lorsque cela est nécessaire.

Être élu, c'est avant tout être proche de la population. Notre volonté est d'être davantage présents à vos côtés, afin de discuter ensemble de la vie de votre quartier, vous écouter, entendre et constater les problèmes que vous rencontrez au quotidien mais aussi discuter de futurs projets...

#### ● Vous impliquer dans la vie de votre quartier

Nous viendrons à votre rencontre pour écouter vos besoins et envies, et faire en sorte de mettre en relation, donner vie à des envies communes qui existeraient. L'objectif est de mettre en lumière et vous aider à impulser des projets pour votre quartier.

L'objectif que nous souhaitons atteindre, c'est vous accompagner, vous résidents, afin de faire vivre le quartier à votre image et améliorer votre quotidien.



## 4. NOUS CONTACTER

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à [proximite@fontainebleau.fr](mailto:proximite@fontainebleau.fr). Votre mail sera directement traité par le cabinet du Maire.

Les élus sont également à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail auprès du cabinet.



### CONTACT

Cabinet du maire  
Tél. : 07 86 23 36 00

[proximite@fontainebleau.fr](mailto:proximite@fontainebleau.fr)